

Colloque ANR Translit Bordeaux
"Translittératie et affiliations numériques", 4 et 5 février 2016

Alexandre Serres,
Université Rennes 2, PREFics, URFIST de Rennes, ANR Translit

"Affiliation intellectuelle et culture numérique : la question du modèle"
--

Résumé :

En imposant sa logique, ses valeurs, ses pratiques, le numérique entre souvent en contradiction avec les codes universitaires. Dès lors, le concept d'affiliation intellectuelle est-il toujours fécond pour penser l'appropriation des codes académiques ? Nous questionnerons la combinaison possible de ces deux modèles d'affiliation, académique et numérique, à partir de l'idée d'une culture numérique, au sens transmissif du terme.

En guise de préambule

Je ne suis aucunement spécialiste de la notion d'affiliation, mais l'invitation à venir parler de cette notion dans ce colloque m'a obligé à explorer les différentes facettes d'une notion plus riche, plus complexe qu'il n'y paraît. J'ai donc construit cette communication autour de deux axes de questionnements théoriques :

- le premier est un questionnement sur la notion d'affiliation intellectuelle : depuis les travaux pionniers d'Alain Coulon, la notion d'affiliation intellectuelle est-elle toujours pertinente à l'heure des réseaux pour appréhender la formation des étudiants aux méthodologies intellectuelles, à l'information, pour qualifier l'apprentissage du "métier d'étudiant" ? Je reviendrai tout d'abord sur cette notion intéressante, qui a prouvé sa fécondité, mais qui montre aussi des limites.

- c'est le titre même du colloque qui m'a fourni le second questionnement : qu'est-ce que l'affiliation numérique ? Quels problèmes pose cette expression, sur quel modèle repose-t-elle ? Que signifie "être affilié au plan numérique", et à quoi, ou à qui serions-nous affiliés ? Enfin, est-ce qu'il n'y a pas une contradiction, voire une opposition, entre ces deux types d'affiliations et peut-on parler d'une dualité affiliation intellectuelle vs affiliation numérique ? Je tâcherai de pointer un certain nombre de questions théoriques sur cette nouvelle notion d'affiliation numérique, avant de conclure par un plaidoyer pour une sorte de synthèse, une convergence entre ces deux affiliations, qui passerait d'une part par la constitution d'une véritable culture du numérique et d'autre part par une nouvelle culture académique intégrant pleinement le numérique.

D'abord le mot

Quelques éclairages terminologiques tout d'abord sur la notion même d'affiliation. Si l'on se réfère au "Dictionnaire historique de la langue française" d'Alain Rey, affilier¹ est un emprunt juridique au latin médiéval "affiliare", apparu au 14^{ème} siècle ; affilier signifie d'abord adopter, prendre fils, de *ad* = à et *filius* = fils. Puis, détail piquant au regard du numérique actuel, affilier signifie, à partir de 1701, "faire entrer dans une religion". Et on voit apparaître au 18^{ème} siècle le sens moderne

¹ Rey, Alain (sous la dir. de) (Éd.). (1998). Dictionnaire historique de la langue française. Tome 1, A / E (2ème éd.). Paris, France: Dictionnaires Le Robert, p. 49

d'affilier, "admettre comme membre d'un groupe", qui nous évoque la célèbre phrase de Groucho Marx : "Je n'accepterais jamais d'entrer dans un club qui m'accepterait comme membre" ! Affilier va se diffuser sous la Révolution et devenir d'ailleurs "s'affilier" : on s'affilie à un groupe, à un parti, à une secte, etc. Quant à *affiliation*, il connaît la même évolution que le verbe, de "adoption" à "action d'affilier" en 1762.

Si l'histoire du mot nous montre l'évolution de ses significations, le CNRTL² confirme leur pluralité : "*affiliation peut désigner tour à tour l'action d'affilier, l'état qui en résulte, et parfois l'ensemble des personnes physiques ou morales associées.*" Mais deux grandes définitions se détachent, qui encadrent l'affiliation : l'adhésion formelle³ et le rattachement spirituel⁴. On adhère explicitement à un groupe ou on adhère à une croyance, un ensemble de codes...

Ensuite la notion

Si l'on regarde la notion d'affiliation, au plan théorique, l'une de ses caractéristiques sera également, et sans surprise, la diversité des définitions et des approches, que j'évoquerai très rapidement et de façon très partielle, en me concentrant sur trois disciplines, la sociologie, l'ethnométhodologie et les SIC, et sur quelques auteurs. Il faut parler d'ailleurs d'une double diversité : diversité disciplinaire tout d'abord (selon Hélène Bézille, "*le terme fait partie du lexique de la sociologie, du droit, de la psychanalyse et de l'anthropologie*"⁵), diversité théorique ensuite, car les approches de la notion varient, ici comme ailleurs, selon les courants, les auteurs.

En sociologie, l'accent est d'abord mis sur le rattachement à un groupe : selon Hélène Bézille, "*Le concept d'affiliation est vu comme un concept clé. Il désigne dans son sens usuel le rattachement ou l'appartenance d'un sujet à un groupe, ou d'un groupe à une unité plus vaste.*"⁶ La notion reste ici très proche du premier sens originel : l'adhésion formelle. Une deuxième définition en sociologie, toujours selon Hélène Bézille, se rapproche du deuxième sens traditionnel : "*la notion désigne l'inscription du sujet dans un ordre social et symbolique qui passe par le groupe, le modèle familial constituant la référence.*"⁷. Un autre auteur, Franck Dorso, met l'accent sur la tension entre différenciation et affiliation, en soulignant l'importance de la norme sociale, et en faisant de l'affiliation un élément-clé du processus d'individuation, de construction de soi : "*La construction de soi s'opère dans un mouvement d'affiliation aux normes, dans le besoin de confiance, de reconnaissance, de cadres et de routines.*"⁸

En ethnométhodologie, l'affiliation est définie par Albert Ogien⁹ à la fois comme l'inscription dans des liens sociaux primaires, l'appropriation de codes implicites, une opération de raisonnement

² <http://www.cnrtl.fr/definition/affiliation>

³ "Adhésion ou association plus ou moins formelle d'une personne ou d'un groupe de personnes à une organisation, pour participer à ses activités ou bénéficier de ses avantages." "Réception d'un frère maçon dans une loge à laquelle jusque-là il n'avait point appartenu" (CNRTL)

⁴ "Rattachement à titre de fils spirituel, adhésion, communion" (CNRTL)

⁵ Bézille, Hélène, "Formation du sujet, apprentissages et dynamique des affiliations.", *Education et francophonie*, 2010, vol. 38, p. 126

⁶ Ibid.

⁷ Ibid.

⁸ Franck Dorso, "Pour une sociologie de l'écart. Affiliation et différenciation dans les processus de socialisation et d'urbanisation", *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 2012, vol. 8, n° 1, p. 44.

⁹ Albert Ogien, L'affiliation : analyse de la constitution de l'intervention sur autrui. *Pratiques de formation*, 1985, n° 11-12.

pratique¹⁰, une procédure sociale (*"l'affiliation est conçue comme une procédure qui, à la fois, organise les échanges entre acteurs en constituant les règles qui gouvernent cette organisation et établissent, entre des individus en interaction, le sentiment qu'une compréhension mutuelle s'instaure."*¹¹). L'affiliation, ici, est en analogie avec la culture au sens anthropologique du terme, et l'affiliation numérique pourrait alors désigner l'appropriation des codes implicites du numérique.

Enfin, en SIC, on trouve évidemment la notion d'affiliation intellectuelle, théorisée par Alain Coulon dans les années 80, et qui décrit le processus et le résultat de l'appropriation des allants de soi du monde universitaire, allants de soi sociaux, intellectuels, institutionnels, etc., mais aussi incorporation des normes, des catégorisations du travail intellectuel. *"On peut en effet considérer qu'être étudiant consiste, pour l'essentiel, à faire l'apprentissage actif des catégorisations adéquates du monde intellectuel."*¹²

Coulon relève la proximité des notions d'affiliation et d'habitus (*"La notion d'affiliation qui a une parenté avec la notion d'habitus telle qu'a pu la développer Pierre Bourdieu"*), mais il met également l'accent sur la dimension importante de l'activité du sujet : *"l'affiliation insiste davantage sur l'activité du sujet et indique la confiance qu'on peut avoir dans la force de l'apprentissage dans l'évolution personnelle des individus"*. L'intérêt de l'approche d'Alain Coulon, en plus de celui de ses travaux pionniers sur l'impact des formations documentaires dans la réussite des étudiants, réside sans aucun doute dans cette réhabilitation de l'apprentissage, l'affiliation étant alors considérée comme un processus de transformation du sujet par l'apprentissage. Les limites de la notion d'affiliation intellectuelle tiennent au présupposé d'une stabilité des normes et du modèle académique, fort justement pointé par Patrick Rayou : *"La thématique de l'affiliation supposerait, pour être totalement pertinente, que les normes universitaires, académiques en particulier demeurent intactes, ce qui n'est vraisemblablement pas le cas."*¹³. Trente ans après les travaux d'Alain Coulon, ces limites de la notion d'affiliation intellectuelle sont clairement perceptibles, avec le problème actuel de la crise des savoirs et des modèles académiques, notamment sous l'effet du numérique.

Sur la différence entre affiliation et appropriation

Dans cette exploration de la notion, j'ai été frappé par sa proximité avec celle d'appropriation. Ces deux notions sont-elles synonymes, voire interchangeables ? En dépit des ressemblances, il semble que non. On peut certes relever plusieurs proximités entre affiliation et appropriation, notamment leur caractère processuel, l'importance des activités du sujet, la personnalisation qui est à l'oeuvre. Mais il existe aussi des différences, qui ne sont pas minces :

- du côté de l'appropriation, la dimension première est d'abord individuelle, semble-t-il, et l'appropriation désigne généralement l'interaction entre un individu et un dispositif technique, ou

¹⁰ "Cette opération de raisonnement pratique que l'on propose ici de résumer sous la notion d' « affiliation »", Ogien, Albert., *art. cit.*

¹¹ A. Ogien, *art. cit.*

¹² Alain Coulon, Un instrument d'affiliation intellectuelle L'enseignement de la méthodologie documentaire dans les premiers cycles universitaires. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1999, n° 1, p. 42.

¹³ Patrick Rayou, Après les « héritiers ». Les nouveaux étudiants, entre affiliation et négociations. *La Recherche*, 2007, p. 77

sociotechnique. Il s'agit d'un processus unidirectionnel : du dispositif vers l'individu (l'inverse paraissant encore assez rare, sauf dans les dispositifs d'intelligence artificielle, où les robots peuvent "s'approprier" les comportements de leurs "partenaires" !). Autre différence, l'appropriation n'implique pas forcément l'affiliation, comme le montre justement l'exemple du numérique : on peut se l'approprier sans s'affilier.

- du côté de l'affiliation, il semble que la dimension première est à la fois sociale et individuelle, puisque l'affiliation est d'abord une intégration de normes sociales par un individu. Au coeur de l'affiliation, existe donc une interaction entre un individu et un milieu social, certes traversé par les dispositifs techniques. Il s'agit d'un processus bi-directionnel, de l'individu vers le milieu mais aussi du milieu vers l'individu, comme le rappelle l'histoire du mot : on s'affilie et on affine. Par ailleurs, l'affiliation implique l'appropriation, tandis que l'inverse est moins vrai. Enfin, l'affiliation présuppose un modèle dominant, un ensemble de normes sociales, de routines, de codes implicites, et en retour une reconnaissance sociale. Quand on est "affilié à" un groupe, on est "adopté", reconnu par ce groupe. Cette dimension sociale et cette intégration d'un modèle de valeurs et de codes sociaux jouent beaucoup moins dans l'appropriation : je peux m'approprier le fonctionnement de tel ou tel outil numérique sans adhérer pour autant à ses valeurs, quand celles-ci existent. Par exemple, nous nous sommes tous appropriés Google et ses multiples services ; sommes-nous pour autant "affiliés" aux valeurs, aux normes, voire à l'idéologie, de la firme américaine ?

On pourrait rétorquer qu'il s'agit là d'un pinaillage sémantique, et qu'au fond, affiliation et appropriation, notamment du numérique, sont une seule et même chose, désignant les mêmes réalités. Mais derrière les mots se cachent beaucoup d'implicites, qu'il nous faut lever et cette distinction entre les notions d'affiliation et d'appropriation nous conduit à notre deuxième questionnement sur la notion d'affiliation numérique.

Les contradictions et problèmes de l'affiliation numérique

La notion d'affiliation numérique existe-t-elle et si oui, est-elle pertinente pour penser les processus à l'oeuvre aujourd'hui, notamment chez les étudiants usagers du numérique ?

Si l'on considère que l'affiliation présuppose un ensemble de normes, de codes, de valeurs, de routines socio-techniques aussi, bref un modèle auquel on peut s'affilier, un modèle que l'on peut "adopter", qu'en est-il de l'affiliation au numérique ? A quel "modèle" du numérique va-t-on s'affilier ? La notion "d'affiliation intellectuelle" présuppose une catégorisation du monde, un partage de représentations, de manières de penser le monde, comme l'expliquait très bien Alain Coulon : "*Lorsqu'on catégorise le monde de la même façon que ses semblables, on donne le même sens aux mêmes objets et aux mêmes événements. On est alors reconnu comme un membre compétent de sa société ou du groupe dans lequel on se propose de vivre : on devient affilié à ce groupe et à ses activités.*"¹⁴. Reporter cette notion d'affiliation intellectuelle sur le numérique présupposerait une définition claire de la culture numérique, une représentation partagée, une manière de catégoriser le monde propre aux univers numériques. Nul besoin d'aller beaucoup plus avant ici pour montrer l'inanité de cette hypothèse : "le numérique", voire la "culture numérique", dont on n'a pas encore fourni une définition satisfaisante, se caractérise justement par l'extraordinaire hétérogénéité de ses réalités, de ses représentations, de ses valeurs, de ses codes, de ses composants.

¹⁴ Alain Coulon, Un instrument d'affiliation intellectuelle L'enseignement de la méthodologie documentaire dans les premiers cycles universitaires. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1999, n° 1, p. 42.

Quels points communs, quelles catégorisations du monde partagées, entre une bibliothèque numérique, un réseau social, une archive ouverte, un média sur le web, un site institutionnel, un site pornographique, une application de veille, etc. ? Le numérique est avant tout un support d'écriture, dont le principal aspect, effectivement partagé par ses innombrables incarnations, reste sans doute sa "logique de support", au sens où l'on peut parler de la "logique de l'imprimé", de la "logique de l'audiovisuel". Mais il s'agit là de logique socio-technique, médiologique, et non de catégorisation du monde.

Si l'on prend la culture numérique par ses usages, peut-on parler d'affiliation, au sens où il existerait un modèle des usages, un modèle de la culture numérique dans sa version anthropologique ? Mais quoi de commun entre un retraité qui surfe sur le web, un adolescent connecté à SnapChat, un chercheur qui va utiliser internet pour consulter les bases de données, un apprenti djihaddiste qui va satisfaire ses pulsions morbides, etc. ? Quelles valeurs communes ? Quels codes sociaux partagés ? L'infinie diversité des usages du numérique est un truisme et on voit bien que nous sommes à la recherche, là aussi, d'un modèle introuvable.

En réalité, les seules véritables "affiliations numériques", au sens strict d'incorporation de normes et de codes sociaux, ne porteraient-elle pas sur les normes sociales, implicites ou explicites, de telle ou telle application, de tel ou tel réseau social, et notamment sur les normes, les règles imposées par les géants du web ? Ne faudrait-il pas alors parler plutôt d'affiliation à Facebook, à Twitter, à Snapchat ? Ou bien d'affiliation à HAL, à Gallica, à telle ou telle communauté ? Autrement dit, sur les réseaux numériques, ne vaut-il pas mieux parler d'affiliations, au pluriel, à diverses communautés (comme le mentionne d'ailleurs le titre du colloque) ?

Affiliation ou appropriation numérique ?

Si "l'affiliation numérique" reste incontestablement difficile à définir et semble finalement peu opératoire, en raison de l'absence d'un modèle d'affiliation clairement identifié, la notion d'appropriation du numérique, en revanche, est évidemment tout à fait pertinente : l'usage du numérique implique l'appropriation, l'incorporation, de diverses compétences, à la fois instrumentales, informationnelles, communicationnelles, parfois stratégiques. Mais il faut y relever surtout la prédominance des ressources culturelles, des "habitus", sur les compétences strictement numériques, comme le remarque très justement Hélène Bourdeloie : "*l'appropriation de ces dispositifs d'écriture numérique est plus une affaire de ressources culturelles et sociales que de compétences numériques*"¹⁵. Considérant que "*l'usage de ces Rsn est comparable à celui de tout objet culturel*", Hélène Bourdeloie rappelle un constat d'évidence, trop souvent oublié ou occulté dans les discours enchantés sur le numérique mis à toutes les sauces (école, citoyenneté, république... "numériques"), à savoir que le numérique, malgré toutes ses potentialités et ses aspects positifs, est aussi un facteur d'aggravation des inégalités : "*Les dispositifs d'écriture numérique tendraient même à reproduire certaines inégalités puisqu'en requérant des compétences liées à l'écriture, qui laisse des traces et classe les individus dans la hiérarchie sociale, ils favorisent les plus lettrés.*"¹⁶.

¹⁵ Hélène Bourdeloie, L'appropriation des dispositifs d'écriture numérique : translittératie et capitaux culturels et sociaux, *Études de communication*, 2013, vol. 38, n° 1, p. 25

¹⁶ *Ibid.*, p. 25

La contradiction des usages du numérique avec les codes scolaires et universitaires

Un dernier constat viendra clore ce rapide tour d'horizon de ces notions d'affiliation ou d'appropriation numérique : celui de la contradiction entre usages du numérique et codes universitaires. Ce constat n'est certes pas nouveau et de nombreux travaux, de même que l'observation empirique, ont montré les écarts, les différences, voire les oppositions, entre culture scolaire et universitaire et culture numérique juvénile. On pourrait citer ici notamment les travaux de Christine Dioni¹⁷, Laure Endrizzi¹⁸, Florian Dauphin¹⁹, et bien d'autres. Florian Dauphin n'hésite pas d'ailleurs à parler de "*l'antagonisme entre les pratiques scolaires et extra-scolaires*".²⁰, antagonisme entre deux logiques d'usage qu'il a bien résumées dans ce tableau comparatif entre "Culture juvénile numérique et culture scolaire"²¹ :

Tableau : Culture juvénile numérique et culture scolaire

Cadre	Usages profanes	Usages prescrits
	Culture numérique juvénile	Culture scolaire
But	<ul style="list-style-type: none"> - Individualisation et autonomie / famille - Communication et appartenance à un groupe de pairs 	<ul style="list-style-type: none"> - Compétences globales des techniques et usage citoyen - Accès au savoir
Temporalité	<ul style="list-style-type: none"> - Information immédiate, - Culture du <u>buzz</u>, du zapping et du copié-collé - Information émotionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Information critique - Recherche avec une méthodologie qui s'inscrit dans une certaine durée
Connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Pragmatiques - Usages intuitifs - Modèle inductif - « Sacralisation » de la technique 	<ul style="list-style-type: none"> - Pratiques et théoriques - Accès au savoir avec des méthodes - Modèle hypothético-déductif - Conceptualisation et théorie de la technique
Rapport à la technique	<ul style="list-style-type: none"> - Ludique et consumériste - Essentiellement communicatif 	<ul style="list-style-type: none"> - Pédagogique et critique, rationnel et utilitaire - Essentiellement informationnel
Type de liens sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Pédagogique
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Relationnelles et communicatives - Savoir-être 	<ul style="list-style-type: none"> - Globales : techniques et critiques - Savoir-faire transversal

Si ces oppositions sont connues, elles sont fort bien résumées ici et ce petit tableau nous invite à reposer notre question initiale, que l'on reformulera ainsi : si "l'affiliation intellectuelle" d'un côté, pour reprendre cette notion, malgré toutes ses limites, et "l'appropriation numérique" de l'autre, sont aussi contradictoires, voire opposées, du moins dans l'état actuel des pratiques, qu'est-ce qui permettrait de les faire converger et de parler "d'affiliation intellectuelle *par* le numérique" ?

¹⁷ Christine Dioni, "L'acculturation numérique des adolescents : un défi pour la profession enseignante ?", *Colloque TICE Méditerranée*, Marseille, 2007

¹⁸ "Ces usages récréatifs sont quantitativement plus importants que les usages académiques et augmentent plus vite, grâce notamment à l'essor des équipements mobiles et à la convergence entre téléphonie et réseaux sociaux". Laure Endrizzi, Les étudiants ne sont pas des mutants, *Focus pédagogie, Unisciel*, 2013, p. 4.

¹⁹ "On peut constater un écart, voire une contradiction, entre la culture scolaire et la culture numérique partagée par les jeunes". Florian Dauphin, Culture et pratiques numériques juvéniles : Quels usages pour quelles compétences ? *Questions Vives. Recherches en éducation*, 2012, vol. 7, n°17, p. 45

²⁰ Florian Dauphin, Culture et pratiques numériques juvéniles : Quels usages pour quelles compétences ?, *art. cit.*, p.

46

²¹ *Ibid.*, p. 46

Certes, on voit se développer de plus en plus à l'université de nouveaux codes intellectuels et académiques d'utilisation du numérique, permettant d'intégrer celui-ci dans les codes habituels propres à l'université et à la recherche : qu'il s'agisse des règles de la "nétiquette" du courrier électronique, des usages de la citation permis par les logiciels de référence bibliographique, des standards et des pratiques maîtrisées de l'Open Access, etc., de nouveaux codes explicites, de nouveaux usages numériques académiques ne cessent de progresser. Mais ils sont loin de toucher tous les étudiants, ils concernent avant tout les chercheurs et les doctorants, avec de grandes disparités selon les disciplines, les profils individuels, les thèmes de recherche, etc. Le "modèle académique du numérique", si l'on peut désigner ainsi une pleine incorporation des codes du numérique dans le modèle académique traditionnel, est encore loin d'être stabilisé, défini et surtout prédominant.

Nous sommes toujours, et sans doute pour de longues années encore, dans un hiatus profond entre deux affiliations, deux appropriations : l'affiliation aux codes intellectuels "classiques" de l'école et de l'université d'une part et l'appropriation des codes des réseaux numériques d'autre part. L'une des raisons de ce hiatus ne tiendrait-elle pas à la contradiction profonde entre affiliation et différenciation ? Selon Franck Dorso, *"une tension structurante dans le processus de socialisation des individus se dessine, caractérisée par deux pôles : affiliation normative versus différenciation."*²² Lorsque l'on "s'affilie", par exemple dans le processus d'affiliation intellectuelle, on accepte les normes sociales, on se fonde dans le modèle dominant ; tandis que le processus de différenciation, d'individuation, passe par la transgression de ces normes : *"Les transgressions, en revanche, expriment plus une volonté de s'affirmer, de se singulariser, une affirmation de soi en réaction à l'identification normative induite par l'affiliation."*²³ Si l'on reprend notre comparaison entre affiliation intellectuelle aux codes académiques et appropriation de la culture numérique juvénile, est-ce qu'on ne peut pas faire l'hypothèse que cette culture numérique spontanée reste toujours actuellement, pour de très nombreux jeunes, de l'ordre de la transgression ? Dès lors, tant que cette culture numérique spontanée sera du côté de la transgression, de la différenciation, le hiatus risque de persister.

Pour ne pas conclure

L'une des voies possibles pour développer progressivement une convergence, voire un recouvrement, des deux affiliations/appropriations, intellectuelle et numérique, pourrait consister, selon nous, à opérer le double mouvement suivant :

- en premier lieu, intégrer les codes implicites universitaires dans les pratiques du numérique, mais aussi les réinventer, autrement dit "académiser" les pratiques spontanées numériques par la formation massive des étudiants, à la fois aux codes universitaires les plus "classiques" et aux nouveaux usages universitaires du numérique ; par exemple, développer l'art de la citation par l'utilisation et la maîtrise des outils de gestion des références bibliographiques, faire redécouvrir les anciennes méthodologies de la prise de notes par l'usage des outils de mind mapping, développer le travail collaboratif permis par les outils et l'intégrer aux codes universitaires, développer les usages académiques de Twitter, des réseaux sociaux, etc. En bref, d'une part "numériser" davantage les pratiques universitaires et de recherche, d'autre part "académiser" le web et certains de ses outils.

²² Franck Dorso, Pour une sociologie de l'écart. Affiliation et différenciation dans les processus de socialisation et d'urbanisation. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 2012, vol. 8, n° 1, p. 44

²³ *Ibid.*, p. 50

Ce qui permettrait d'ailleurs de retrouver les usages initiaux du web et d'internet, qui étaient au départ des outils purement universitaires.

- en second lieu, poser la question d'une culture numérique, au sens transmissif du terme, i.e. développer progressivement un corpus de savoirs, de notions, de compétences, de savoir faire, propres au numérique et en convergence avec les autres cultures de l'information (maîtrise des médias et de l'information-documentation), un corpus qui soit labellisé, scientifiquement validé et didactiquement bien conçu. Autrement dit, développer une véritable "littératie numérique". Et dans cette perspective, tout reste à faire, pour reprendre une citation de Laure Endrizzi, qui nous servira de conclusion, aussi juste que provisoire : "*La littératie numérique n'est pas un prérequis : c'est un objectif à atteindre.*"²⁴

Références bibliographiques

Bessières, D. (2013). Sociologie de l'appropriation des TICE : peut-on parler d'une culture informationnelle partagée ou de genèse d'usage ? *Études de communication*, n° 38(1), 39-48. Disp. sur : http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=EDC_038_0039

Bézille, Hélène (2010). Formation du sujet, apprentissages et dynamique des affiliations. *Éducation et francophonie*, vol. 38, n°1, p. 123-137. Disp. sur : <http://doi.org/10.7202/039983ar>

Bourdaloie, H. (2013). L'appropriation des dispositifs d'écriture numérique : translittératie et capitaux culturel et social. *Études de communication*, vol. 38, n° 1, p. 23-36. Disp. sur : http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=EDC_038_0023

Bourdon, Sylvain. (2010). Entre le biographique et le curriculaire, l'apprentissage tout au long de la vie. *Éducation et francophonie*, vol. 38, n° 1, p. 1-10. Disp. sur : <http://www.erudit.org/revue/ef/2010/v38/n1/039976ar.pdf>

Boyer, Régine, Coridian, Charles, & Erlich, Valérie. (2001). L'entrée dans la vie étudiante. Socialisation et apprentissages. *Revue française de pédagogie*, n° 136, 97-105. Disp. sur : http://www.persee.fr/doc/AsPDF/rfp_0556-7807_2001_num_136_1_2829.pdf

Coulon, Alain. (1999). Un instrument d'affiliation intellectuelle L'enseignement de la méthodologie documentaire dans les premiers cycles universitaires. *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1. Disp. sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1999-01-0036-005>

Dauphin, F. (2012). Culture et pratiques numériques juvéniles : Quels usages pour quelles compétences ? *Questions Vives. Recherches en éducation*, vol. 7, n°17, p. 37-52. Disp. sur : <http://doi.org/10.4000/questionsvives.988>

Dioni, Christine. (2007). L'acculturation numérique des adolescents : un défi pour la profession enseignante ? *Colloque TICE Méditerranée*, Marseille. Disp. sur : <http://isdmln.univ-tln.fr/PDF/isdmln29/DIONI.pdf>

²⁴ Laure Endrizzi, Les étudiants ne sont pas des mutants, *Focus pédagogie*, Unisciel, 2013, p. 4.

Dorso, Franck. (2012). Pour une sociologie de l'écart. Affiliation et différenciation dans les processus de socialisation et d'urbanisation. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol. 8, n° 1, p. 35-59. Disp. sur : <http://www.erudit.org/revue/npss/2012/v8/n1/1013917ar.pdf>

Endrizzi, Laure. (2013). Les étudiants ne sont pas des mutants. *Focus pédagogie, Unisciel*, p. 4. Disp. sur : <http://laure-endrizzi.net/wp-content/uploads/2013/05/Art-endrizzi-2013-unisciel-etudiants-non-mutants.pdf>

Gibson, James Jerome. (2014). *Approche écologique de la perception visuelle*. Éd. Dehors.

Luyat, Marion, & Regia-Corte, Tony. (2009). Les affordances : de James Jerome Gibson aux formalisations récentes du concept. *L'année psychologique*, (109), 297-332. Consulté à l'adresse https://www.researchgate.net/profile/Marion_Luyat/publication/258373130_Les_affordances_de_James_Jerome_Gibson_aux_formalisations_recentes_du_concept/links/54acd6570cf21c47713a74cb.pdf

Meunier, Deborah, & Rosier, Laurence. (2009). Les « dessous » du discours universitaire ou existe-t-il un « discours étudiant »? Présenté à Colloque international « Les discours universitaires: formes, pratiques, mutations », L'Harmattan. Consulté à l'adresse http://orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/157504/1/Meunier%20Rosier_Discours%20universitaires.pdf

Ogien, Albert. (1985). L'affiliation : analyse de la constitution de l'intervention sur autrui. *Pratiques de formation*, n° 11-12. Disp. sur : http://vadeker.net/corpus/pfem/5-5_affiliation.html

Papi, C. (2012). Causes et motifs du non-usage de ressources numériques. *Recherches & éducations*, n° 6, p. 127-142. Disp. sur : <http://rechercheseducations.revues.org.distant.bu.univ-rennes2.fr/1074>

Rayou, Patrick. (2007). Après les « héritiers ». Les nouveaux étudiants, entre affiliation et négociations. *La Recherche*. Disp. sur : <http://thematic.hautetfort.com/media/02/01/127723776.pdf>